



### Dossier de presse - Novembre 2025

La baisse du financement de l'aide à domicile pourrait doubler, voire tripler, le coût de prise en charge des personnes dépendantes accompagnées chez elles





## Méthodologie de l'étude

### Un objectif:

Alors qu'un plan grand âge est à nouveau à l'ordre du jour, **Adédom** et **OCIRP** produisent une étude qui consiste à **objectiver les conséquences économiques et sociales** d'un recul du financement de l'aide à domicile, aussi bien pour les territoires que pour les personnes accompagnées.

#### Deux scénarios :

La démarche repose sur une **comparaison entre un scénario nominal** – correspondant à la situation actuelle de l'aide à domicile – **et un scénario dégradé** simulant une baisse des financements.

### **Trois impacts:**

- 1/ l'impact économique de l'aide à domicile sur un territoire : emplois, retombées fiscales, revenus disponibles...
- 2/ l'impact sur le parcours de vie d'une personne âgée dépendante et de son aidant
- 3/ l'impact sur le parcours de vie d'une personne en situation de handicap et de son aidant

Les modélisations utilisent des sources publiques fiables (INSEE, DREES, DARES, IGAS, CNSA) complétées par des données issues de la littérature et d'avis d'experts. Les hypothèses retenues sont transparentes et conservatrices, afin d'éviter toute surestimation des impacts, et tiennent compte des différences d'exposition des territoires en fonction de leur niveau d'urbanisation, de leurs ressources départementales ou de leur profil démographique.

La solidité du travail repose sur l'intervention d'un comité scientifique indépendant, qui a contribué à la construction du modèle, à la validation des hypothèses et à la relecture des résultats. Cette combinaison de données robustes, de prudence méthodologique et de contrôle scientifique garantit un haut niveau de fiabilité et de recevabilité.

## L'impact de l'aide à domicile sur les territoires

L'étude montre que l'aide à domicile représente, pour un EPCI\* moyen, une activité économique essentielle : 303 000 heures d'intervention, l'équivalent de 233 emplois, 2,95 millions d'euros de revenus distribués et 2 millions d'euros de recettes publiques chaque année. Mais tous les territoires ne sont pas exposés de la même manière face à une baisse des financements. Certains, plutôt urbains et plus favorisés, résistent davantage, tandis que d'autres, plus ruraux ou vieillissants, se révèlent nettement plus vulnérables.

En cas de dégradation du secteur, **entre 2,5** % **et 7,5** % **des emplois** pourraient disparaître selon le profil du territoire, entraînant des milliers d'heures d'aide en moins et un **coût annuel significatif** pour la puissance publique lié à la privation d'emploi. L'étude met ainsi en lumière un risque clair : une contraction des financements fragiliserait d'abord les territoires déjà en difficulté, tout en **accroissant les inégalités locales** et en pénalisant l'accès des bénéficiaires à l'aide à domicile.

\*Établissements publics de coopération intercommunale

# Deux territoires, deux réalités face au recul de l'aide à domicile

Pour illustrer concrètement l'impact d'une baisse des financements, l'étude a été appliquée à deux territoires aux profils très différents.

La métropole d'Orléans, territoire urbain et moyennement exposé, bénéficie d'une dynamique démographique et économique plus favorable. Elle compte chaque année 2,57 millions d'heures d'aide à domicile, soit 1 979 emplois, 25 millions d'euros de revenus distribués et 15,5 millions d'euros de retombées publiques.

Dans ce contexte, une réduction des financements entraînerait une perte estimée de 5 % des emplois, soit 99 postes, pour un coût annuel compris entre 1,3 et 2,5 millions d'euros lié à la privation d'emploi.

À l'inverse, la communauté de communes

de Caux-Austreberthe, territoire rural et fortement exposé, repose sur une offre plus fragile: 183 000 heures d'aide, 141 emplois, 1,8 million d'euros de revenus distribués et 1,1 million d'euros de recettes publiques. Dans un scénario dégradé, la contraction atteindrait 7,5 % des emplois, soit plus de 10 postes supprimés, pour un coût compris entre 137 000 et 265 000 euros par an.

Ces projections montrent que les territoires les plus vulnérables subissent des effets plus rapides et plus marqués, tandis que même les zones urbaines ne sont pas épargnées. Dans tous les cas, la baisse de l'aide à domicile se traduit par une perte d'emploi immédiate, une réduction de l'offre disponible et un surcoût pour les finances publiques, confirmant la dimension stratégique de ce secteur pour les dynamiques locales.



## Baisse de l'aide à domicile : Focus sur la métropole d'Orléans (45)

La métropole d'Orléans illustre combien l'aide à domicile occupe une place centrale dans l'économie locale. Avec une activité soutenue et une population vieillissante, le secteur y génère de l'emploi, des revenus et des recettes publiques, tout en assurant un accompagnement essentiel des personnes en perte d'autonomie.

Lorsque les financements publics diminuent, les effets se font rapidement sentir: les heures d'intervention reculent, les emplois se contractent et les retombées économiques s'affaiblissent. Cette dynamique fragilise à la fois l'équilibre économique du territoire et la capacité à répondre aux besoins croissants de la population âgée.

Orléans montre ainsi que même un territoire considéré comme moyennement exposé peut être fortement impacté par un désengagement public.

Sur la métropole d'Orléans					
<b>2 573 000</b> heures d'AAD réalisées chaque année	réalisées par <b>1 608 ETP</b>	l'équivalent de 1 979 emplois	représentant <b>25 M€</b> de revenus disponibles	… et <b>15,5 M€</b> de retombées pour les finances publiques	
1 544 000 heures réalisées auprès des personnes dépendantes uniquement (APA, PCH, OSCAR, et reste en perte d'autonomie), et suivant l'hypothèse qu'elles représentent 60% des heures totales réalisées auprès d'un plus large public	Selon une durée annuelle effective de référence de 1 607 heures par ETP	Selon une durée annuelle moyenne de travail effectué de 1 300 heures	En considérant un revenu brut de 12,5 € / h et un taux de cotisations salariales de 22% environ	Cotisations salariales, employeurs, impôt sur le revenu et taxe sur les salaires	

Dans la métropole d'Orléans, un territoire moyennement exposé :					
Environ <b>1 979</b> emplois dans l'AAD	dont <b>5%</b> risqueraient de <u>disparaître</u> , soit <b>99</b> <b>emplois</b>	ce qui représente <b>128 700</b> heures travaillées <u>en moins</u>	et coûterait entre <b>1,3 M€ et 2,5 M€</b> de coûts annuels au titre de la privation d'emploi		
Selon une durée annuelle moyenne de travail effectué de 1 300 heures, sur la base de 2 573 000 heures d'AAD	Hypothèse de 5% appliquée aux territoires moyennement exposés au risque de contraction de l'offre d'AAD, sur la base de l'évolution des effectifs d'emplois d'AAD entre 2018 et 2023 (INSEE, Enquête	Selon une durée annuelle moyenne de travail effectué de 1 300 heures	« Coût direct évité du chômage » par personne ayant retrouvé un emploi : entre 13 000 € et 25 000 € (IGAS-IGF), appliqué à l'intégralité des emplois menacés.		
	Emploi 2023)		oorté au nombre d'emplois total sur le itoire (153 200), cela correspond à 1% d'emplois menacés !		

# Baisse de l'aide à domicile : Focus sur Caux-Austreberthe (76)

La communauté de communes de Caux-Austreberthe illustre combien l'aide à domicile est vitale dans un territoire rural où le niveau de vie est plus faible et l'offre de services plus limitée. Dans ce contexte, l'aide à domicile y est un service essentiel, à la fois pour permettre aux personnes âgées et handicapées de rester chez elles et pour maintenir un socle d'emplois locaux non délocalisables.

Lorsque les financements publics diminuent, les effets d'une réduction de l'offre y sont immédiats et amplifiés. La contraction des heures d'intervention se traduit rapidement par des suppressions de postes, une baisse des revenus des ménages et un affaiblissement de l'activité économique locale. L'accès au service devient plus difficile, les distances et l'isolement renforcent les renoncements aux droits, et les familles se retrouvent en première ligne.

Sur la CC de Caux-Austreberthe					
<b>183 000</b> heures d'AAD réalisées chaque année	réalisées par <b>114 ETP</b>	l'équivalent de <b>141 emplois</b>	représentant <b>1,8 M€</b> de revenus disponibles	… et <b>1,1 M€</b> de retombées pour les finances publiques	
Environ 110 000 heures réalisées auprès de personnes dépendantes uniquement (APA, PCH, OSCAR, et reste en perte d'autonomie), et suivant l'hypothèse qu'elles représentent 60% des heures totales réalisées auprès d'un plus large public	Selon une durée annuelle effective de référence de 1 607 heures par ETP	Selon une durée annuelle moyenne de travail effectué de 1 300 heures	En considérant un revenu brut de 12,5 € / h et un taux de cotisations salariales de 22% environ	Cotisations salariales, employeurs, impôt sur le revenu et taxe sur les salaires	

Dans la CC de Caux-Austreberthe, un territoire fortement exposé :					
Environ <b>141</b> emplois dans l'AAD	dont <b>7,5%</b> risqueraient de <u>disparaître</u> , soit <b>10,6</b> <b>emplois</b>	ce qui représente <b>13 780</b> heures travaillées <u>en moins</u>	et coûterait entre <b>137 800 € et 265 000 €</b> de coûts annuels au titre de la privation d'emploi		
Selon une durée annuelle moyenne de travail effectué de 1 300 heures, sur la base de 183 000 heures d'AAD	Hypothèse de 7,5% appliqué à un territoire fortement exposé au risque de contraction de l'offre d'AAD, sur la base de l'évolution des effectifs d'emplois d'AAD entre 2018 et 2023 (INSEE, Enquête	Selon une durée annuelle moyenne de travail effectué de 1 300 heures	« Coût direct évité du chômage » par personne ayant retrouvé un emploi : entre 13 000 € et 25 000 € (IGAS-IGF), appliqué à l'intégralité des emplois menacés.		
	Emploi 2023)		orté au nombre d'emplois total sur le ritoire (7 997), cela correspond à 1,8% d'emplois menacés !		



# L'impact du recul de l'aide à domicile pour une personne âgée dépendante et son aidant

Le scénario appliqué au parcours de vie d'une personne âgée montre que la baisse de l'aide à domicile entraîne une dégradation accélérée de l'autonomie.

Avec moins d'heures d'accompagnement, la personne se retrouve davantage seule, réalise moins d'activités préventives et voit son état de santé se détériorer plus rapidement. Cette perte de capacités fonctionnelles se traduit par une augmentation des hospitalisations, des épisodes de soins non programmés et un recours plus fréquent aux professionnels de santé.

Cette fragilisation conduit également à une entrée plus précoce en établissement, l'une des dépenses les plus lourdes de la dépendance. Le glissement du domicile vers l'hébergement spécialisé constitue

le principal moteur du surcoût observé dans le scénario dégradé. Sur l'ensemble du parcours étudié, ces déplacements de charges génèrent un surcoût total de 87 000 €, dont près de 40 % sont supportés directement par la puissance publique, entre soins, hospitalisations et prise en charge institutionnelle.

Le reste de la charge financière retombe sur la personne âgée et sur sa proche aidante. Avec moins de services, le soutien informel devient indispensable : l'aidante doit assumer davantage de tâches, multiplier les allers-retours, gérer les urgences et compenser les heures manquantes. Cela se traduit par des absences professionnelles plus fréquentes, une fatigue accrue et une pression mentale importante qui affecte durablement sa qualité de vie.



# L'impact du recul de l'aide à domicile pour une personne en situation de handicap et son aidant

Lorsqu'une personne en situation de handicap voit ses heures d'aide diminuer, l'impact sur son parcours de vie est encore plus marqué que pour une personne âgée.

Le manque d'accompagnement au quotidien entraîne une perte d'autonomie fonctionnelle, une moindre participation aux activités éducatives ou sociales et une difficulté accrue à maintenir des repères essentiels pour la stabilité et la progression.

Cette fragilisation se traduit rapidement par une **intensification des besoins médicaux**, avec davantage de consultations, d'interventions spécialisées et de situations d'urgence.

Le retrait progressif de l'aide à domicile pousse également vers un passage plus précoce en établissement spécialisé, souvent faute de pouvoir maintenir au domicile un accompagnement suffisant et sécurisé. L'hébergement médico-social

constitue ici le principal facteur de coût : il devient nécessaire plus tôt, pour une durée plus longue, et à un niveau de prise en charge plus élevé.

Cette dynamique affecte aussi fortement l'aidante familiale, qui doit compenser la baisse de l'aide professionnelle. Elle se retrouve confrontée à un alourdissement constant de la charge de soins, à une fatigue accrue et, surtout, à une dégradation de sa situation professionnelle : réduction du temps de travail, absences répétées, renoncement à des opportunités ou, dans certains cas, retrait complet de l'emploi.

Autotal, cet enchaînement produit 1755 000 € de surcoûts sur l'ensemble du parcours étudié, dont plus de 80 % sont supportés par les finances publiques. La plus grande part de ce montant provient de l'hébergement en établissement spécialisé et des soins supplémentaires rendus nécessaires par la perte d'autonomie accélérée.





### **Conclusion:**

### L'aide à domicile est un investissement rentable

Les analyses combinées des parcours de vie et des dynamiques territoriales aboutissent toutes à la même conclusion : réduire l'aide à domicile ne génère aucune économie, ni pour les finances publiques, ni pour les ménages. La cohérence interne de l'étude : quel que soit l'angle d'observation, la baisse des financements conduit mécaniquement à un transfert massif des dépenses vers des solutions plus coûteuses.

Lorsque l'aide à domicile recule, les effets se multiplient rapidement : les personnes perdent leur autonomie plus âgées tôt, les hospitalisations augmentent et l'entrée en établissement se déclenche prématurément. De leur côté, les personnes en situation de handicap basculent plus vite vers des structures spécialisées et voient leurs besoins médicaux s'intensifier. Dans les deux cas, les aidants familiaux doivent compenser, au prix d'un épuisement accru et d'une désinsertion professionnelle progressive.

Ce phénomène ne concerne pas que les individus : il touche toute l'économie locale. La baisse des heures d'intervention entraîne une réduction de l'emploi, une perte de revenus pour les ménages, une diminution des cotisations et une contraction des recettes publiques. Pour les territoires, cela signifie moins d'activité, moins de ressources et un affaiblissement durable de leur capacité à répondre aux besoins de la population.

Cette convergence des impacts montre que l'aide à domicile joue un rôle de prévention globale : prévention la perte d'autonomie, prévention des hospitalisations, prévention de la rupture professionnelle des aidants, prévention de la désorganisation économique locale. Chaque euro investi permet d'éviter des dépenses bien plus élevées dans les secteurs du soin, de l'hébergement et du soutien social.

A l'inverse, chaque euro retiré se traduit par une surcharge financière immédiate pour l'État, pour les départements et pour les familles. Désinvestir dans l'aide à domicile revient à payer plus pour accompagner moins, tandis que maintenir ou renforcer les financements permet de stabiliser les parcours, de soutenir les aidants et de préserver l'équilibre des territoires.

### **Contacts**

### Médias

#### Adédom

d.zeisler@adedom.fr www.adedom.fr

#### **OCIRP**

bechu@ocirp.fr www.ocirp.fr

Agence Frapier&Saab myra@frapiersaab.com

09 83 41 70 31

# **Étude intégrale**

